

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Meta SPC 1 - Trade Names

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: BE2019-0038-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0016011-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Azowipe
Azowipe Blue
Azowipette
Azowipe Sterile

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Arrow Regulatory (Ireland) Limited acting on behalf of Vernacare Ltd
	Adresse	No 9 Pembroke St Upper Pembroke street D02 KR83 Dublin 2 Irlande
Numéro de l'autorisation	BE2019-0038-00-00 1-1	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0016011-0001
Date de l'autorisation	11/04/2019
Date d'expiration de l'autorisation	10/04/2029

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Vernacare Limited
Adresse du fabricant	1 Western Avenue PR7 7NB Chorley Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Pywell Road, Willowbrook, East Industrial Estate, Northant NN17 5XJ Corby Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Stinnes Platz 1 45472 Mülheim an der Ruhr Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shell Chemicals Europe B.V, Haven 3222, Vondelingenweg 601 3196 KK Vondelingenplaat Rotterdam Pays-Bas
	Exxon Mobil Chemical Plant, 4999 Scenic Highway Louisiana 70897 Baton Rouge États-Unis
Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Professional Disposables International Ltd.
Adresse du fabricant	Aber Park CH6 5EX Flint Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Chemical Plant, 4999 Scenic Highway Louisiana 70897 Baton Rouge États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70

2.2. Type de formulation

XX - Lingette imprégnée de liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Liquide et vapeurs très inflammables.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Se laver mains soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Éviter de respirer les aérosols.
Éviter de respirer les fumées.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un médecin en cas de malaise.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale / régionale
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale / régionale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnel - Désinfectant pour surface dure - destiné à être utilisé dans le domaine manufacturier/industriel (par ex. laboratoires, zones sanitaires, cabinets médicaux, et dans les industries pharmaceutique et cosmétique) et dans les domaines de la santé publique/du secteur médical privé (par ex. hôpitaux et cabinets médicaux), aussi bien destiné à être utilisé pour la préparation de denrées alimentaires dans le domaine industriel et les cantines. - lingettes.

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Produits prêts à l'emploi appliqués comme désinfectants, pour la désinfection de surfaces, d'objets inanimés et de matériaux et équipements durs et non poreux, dans les domaines privés, de la santé publique et industriels de catégorie TP02.
Produits prêts à l'emploi appliqués comme désinfectants, pour la désinfection de surfaces propres, dures et non poreuses, dans les zones de transformation des aliments correspondant à des usages de catégorie TP04 notamment les cantines.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Toutes

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: Toutes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Essuyage
Description détaillée:
Application directe sur une surface.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Trois lingettes par 0,5 m2 pour un temps de contact de 1 minute.

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

Trois lingettes à utiliser consécutivement pour chaque application ; la surface doit rester humide pendant 1 minute.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Lingettes contenues dans un bidon en PEHD muni d'un couvercle en PEHD :

200 et 250 lingettes - Dimensions du bidon : 110 x 240 mm

100 et 150 lingettes - Dimensions du bidon : 170 x 80 mm

Lingette (60 % viscose et 40 % polypropylène) de dimensions approximatives 206 x 203 mm en bidons contenant 200 et 250 lingettes, et 130 x 180 mm en bidons contenant 100 et 150 lingettes.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les produits d'essuyage :

Le nettoyage avant désinfection est obligatoire.

La désinfection doit être effectuée à température ambiante (20±2 °C)

Le produit ne doit être utilisé que pour désinfecter de petites surfaces.

Trois lingettes par 0,5 m² pour un temps de contact de 1 minute (la surface doit rester humide pendant 1 minute). Veiller à entièrement couvrir les surfaces.

Laisser la surface sécher.

Suivre les procédures d'essuyage des salles blanches.

Les lingettes doivent être pliées, afin que leur entière surface puisse être utilisée.

Les lingettes sont généralement pliées en quatre, puis repliées après chaque essuyage de la surface, afin de contenir et de retirer la contamination.

De cette façon, huit surfaces différentes de chaque lingette sont exposées et utilisables pour l'essuyage.

L'essuyage doit être effectué par des mouvements linéaires se chevauchant, des zones propres vers les zones souillées, ou des zones sèches vers les zones humides. Une fois les huit surfaces utilisées, la lingette (et la contamination qu'elle a capturée) doit être mise au rebut dans un récipient approprié.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Usage professionnel uniquement.

Pour TP02 :

- Assurer une ventilation adéquate (par ex. ouvrir les portes) entre chaque utilisation lorsque des membres du public sont présents.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par 24 heures dans les salles où des membres du public sont présents.
- Ne pas utiliser le produit dans les endroits où des enfants sont présents.

Mesures générales :

Maintenir une ventilation adéquate afin d'éviter l'accumulation de vapeurs.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

Le produit ne doit être utilisé que pour la désinfection de petites surfaces.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des premiers secours :

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si une irritation médicale persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la peau à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

Inhalation : Si sa respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire abondamment boire de l'eau à la victime. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

En Belgique, le Centre Antipoison Belge (tel. 070/245.245) peut être contacté pour des conseils supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Laisser s'évaporer les petits déversements à condition que la ventilation soit adéquate.

Contenir et absorber les déversements importants sur un support absorbant ininflammable et inerte. Transférer vers un récipient pour élimination ou récupération.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Petits déversements : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Déversements importants : Ne pas déverser les déchets et/ou l'eau de nettoyage dans le réseau d'égouts publics. Éviter le rejet dans l'environnement.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Le produit doit être éliminé en conformité avec la législation nationale / régionale.
Les serviettes contaminées par le produit / les lingettes usagées doivent être éliminées dans un récipient fermé.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé/Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver au frais.
Ne pas conserver à des températures de gel.

Tenir à l'écart des agents oxydants.

Durée de conservation :

24 mois.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir Usages autorisés.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir Usages autorisés.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir Usages autorisés.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir Usages autorisés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir Usages autorisés.

6. Autres informations